

# **SYNABA**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Compte-Rendu**

### **Lundi 9 Décembre**

### **10h00/12h00**

**Présents :** Aude Evano, Sébastien Yvard, Emmanuel Parent, Alexis Toussaint, David Gabard, Marion Rigaud, Mathieu Lecomte ;

**Excusés :** Johan Przerwocka, David Gabard, Nathalie Marsteau, Jean-Christophe Lesage ;

**Secrétaire de séance :** Alban Raimbault

#### **1. Compte-rendu du conseil d'administration du 17 Septembre 2024**

Le compte-rendu du CA du 17 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Agenda**

- Dates CA SYNABA 2025 :
  - Lundi 3 Mars (10h00 – 12h00) ;
  - Lundi 2 Juin (10h00 – 12h00) ;
  - Lundi 8 Septembre (10h00 – 12h00) ;
  - Lundi 1<sup>er</sup> Décembre (10h00 – 12h00) ;
- CA MAIAGE : 30.01.25
- Carrefour des Gestions Locales de l'Eau (CGLE) de Rennes : 22/23.01.25
- Carrefour des Gestions Durables de l'Eau (CGDE) de Dijon : 2/3.07.25

#### **3. Point sur sujets en cours**

- **AFNOR DTU 64.1 : Création d'un GT « Lecture du DTU pour apporter les remarques SYNABA »**
  - Le DTU 64.1 devrait être en relecture sous peu. Les administrateurs proposent une remontée des commentaires à Alban Raimbault. Un GT composé de Mathieu Lecomte, Alexis Toussaint voire un autre administrateur sera mis en place afin de donner la position du SYNABA sur les points litigieux. **Les**

adhérents qui en feraient la demande pourront également participer à cette lecture ;

**Précision contextuelle** : les discussions au sein du groupe d'expert révisant le DTU sont tendues pouvant possiblement aller au refus de consensus. Le cas échéant, le DTU mis en enquête public pourrait en être affecté avec une révision minimaliste. Si tel est le cas, le SYNABA en préviendra l'ensemble de ses adhérents. Le SYNABA préparera et vous proposera alors un document-type de commentaires à envoyer à l'AFNOR au moment de l'enquête publique afin de peser sur les modifications souhaitées par notre syndicat (ajustements des dimensionnements des tranchées / lit d'épandage, modulation de la géométrie des filtres à sable / terte, simplification des ventilations, ...). En effet, dans ce contexte, le nombre fait la force.

#### - **Formation externe : BTS GEMEAU / BTS Métiers de l'Eau**

L'objectif de la démarche est d'ouvrir le chantier de la reconnaissance professionnelle des bureaux d'études. L'angle est de questionner les diplômés existants dans leur contenu afin d'amorcer des réflexions en faveur de la formation des futurs BE.

- Alexis Toussaint a échangé avec un professeur donnant des cours dans un BTS Métiers de l'eau. Différentes pistes ont été évoquées comme viser un titre professionnel en 3<sup>e</sup> année du BTS ou une validation des acquis. Également, en ouvrant la possibilité de se former à travers un BTS, des stagiaires seront potentiellement à accueillir au sein des BE.

Enfin, un éclairage est porté à la connaissance des administrateurs :

- ➔ BTS GEMEAU : Cela correspond à l'univers agricole (Ministère de l'Agriculture) ;
- ➔ BTS Métiers de l'eau : L'éventail des métiers visés est plus large dans le domaine de l'eau (Ministère de l'Éducation) ;

#### - **Formation interne SYNABA**

Une proposition émanant de Jean-Christophe Lesage, administrateur SYNABA et dirigeant du BE HYDROSOL, est étudiée :

- ➔ Formation sur 3 jours à destination des adhérents SYNABA pour renforcer les connaissances multiples utiles à l'élaboration de rapports professionnels ;

Cela répond à un intérêt évoqué d'une manière redondante par la communauté des BE, au-delà des adhérents. Cela pourrait être un argument supplémentaire pour le développement du SYNABA.

Néanmoins, plusieurs paramètres sont encore à définir tels que :

- ➔ Le lieu
- ➔ Le prix
- ➔ La prise en charge éventuelle (Qualiopi ?)
- ➔ Nombre de stagiaires par session

Toute adhérent susceptible d'être intéressé par une formation gestion des EP peut se manifester auprès du syndicat (Alban Raimbault) pour se faire connaître.

- Portrait adhérent

Il est proposé d'établir une trame générique et de la transmettre à chaque adhérent.

La diffusion d'un portrait pourrait être mensuelle en fonction des retours.

Cette action vise à ce que les adhérents se connaissent mieux entre eux et puissent potentiellement créer des synergies locales.

#### **4. AG 2025 : organisation**

L'organisation de l'assemblée annuelle du SYNABA en 2025 se pose dès maintenant. Plusieurs pistes sont à l'étude outre la séquence statutaire du bilan d'activité et le bilan financier.

En effet, il est possible de profiter du moment de l'AG pour ajouter une visite technique des sites de productions de systèmes ANC (Fabricants) ou des acteurs institutionnels (CSTB, CERIB).

Également, étant donné que le SYNABA est une partie constitutive de MAIAGE, il y a la possibilité de faire l'AG en même temps que le congrès MAIAGE qui se tient traditionnellement durant le mois d'Octobre.

Le paramètre du coût est pris en compte également dans la réflexion du choix final.

Après consultation des diverses possibilités, nous reviendrons vers les adhérents en vue d'une participation accrue à l'assemblée générale.

#### **5. Newsletter**

Il est décidé de développer un support trimestriel qui sera l'expression du SYNABA sur les sujets actualité, veilles réglementaires et techniques traversant le secteur de l'ANC.

Les rubriques proposées pour le 1<sup>er</sup> numéro sont : Agenda, 2/3 sujets techniques (technologie, méthodologie...), Veille législative, infos en bref (Chartes ANC, PANANC, AFNOR, ASTEE...)

Le responsable éditorial est Emmanuel Parent (administrateur SYNABA).

Chaque adhérent doit se sentir légitime de proposer des sujets, partager des expériences qui permettront à l'ensemble de la communauté d'apporter son regard en fonction de son contexte local.

#### **6. Webinaire SYNABA**

L'objectif du webinaire est d'échanger sur un sujet qui suscite des débats et d'apporter une base technique afin d'élargir le propos.

Pour 2025, nous avons déjà deux sujets dignes d'intérêt pour le 1<sup>er</sup> semestre :

- Concevoir un rejet avec autorisation : cas particuliers (M.Lecomte / G.Houry) ;
- Maintenance des filières agréées (A.Toussaint / 1 ou 2 sociétés de maintenance) ;

#### **7. Groupe de travail**

La création de groupes de travail est proposée :

- Dimensionnement des aires de dispersion (animateur : Emmanuel Parent) ;
- Phrases de protection à insérer dans les rapports (animateur : Jean-Christophe Lesage) ;
- Prévoir une note expert n°2 sur la distance des 5 m (animateurs : Jean-Christophe Lesage / Grégory Houry) ;

Les dates du début des travaux des GT seront proposées aux adhérents. Ceux qui seront intéressés pourront se manifester auprès d'Alban Raimbault.

## **8. Demande d'adhésion**

- MARCOZ Laura Bureau d'Etudes ANC (83) (voir ci-joint). Le parrain est Jean-Christophe Lesage. Validée

## **9. Questions Diverses**

- AQUALOGIK : Renaud Gancel
  - Suite aux sollicitations du SYNABA de prise de contact sans retour, le CA du SYNABA décide d'étudier la procédure d'exclusion. Pour rappel, AQUALOGIK contrevient à la déontologie prônée par le SYNABA en proposant à la vente une filière d'assainissement avec la même structure que son bureau d'études. Sans volonté démontrée de se mettre en accord avec le SYNABA, AQUALOGIK discrédite l'image du syndicat et des BE en général ;
- RIZOM
  - Cette entreprise souhaite faire une présentation aux adhérents de ses produits. N'ayant pas cette politique de présentation commerciale systématique, les administrateurs de proposer à l'entreprise de venir participer lorsqu'un webinaire sera consacré à cette thématique prochainement ;
- CP AG SYNABA 2024 (voir ci-joint)
- Note du SYNABA : Usages des Saul (voir ci-joint)
- Coordonnées Administrateurs SYNABA 2024 – 2027 (voir ci-joint)